SONATRACH

Les premières décisions de Maâzouzi

Une volonté de rajeunir le personnel dirigeant du groupe avec une nette priorité pour les cadres ayant fait leurs gammes au sein de la compagnie transparaît clairement à travers les nominations opérées par le nouveau P-dg de Sonatrach, dès le lendemain de sa prise de fonctions.

Le patron du groupe a entamé sa «purge» par l'élimination d'abord des cadres accusés d'avoir abusé de leurs prérogatives, en profitant au début de la faiblesse de l'ancien P-dg et de l'inertie de son intérimaire, Saïd Sahnoune, qui avait les mains liées par son ministre Youcef Yousfi. En quelques jours seulement, il a été mis fin aux fonctions d'une dizaine de cadres supérieurs, qui sont remplacés par des intérimaires.

Au vu de ces décisions, il paraît clair que le patron de Sonatrach a accordé une priorité absolue à l'activité Amont, avec comme objectif, booster la production en hydrocarbures et augmenter le potentiel des gisements.

Rachid Hachichi, l'ancien responsable de la division Production, sera désormais le vice-président de l'activité Amont. Une surprise de taille pour les gens qui misent sur l'expérience pour ce poste. Amine Maâzouzi, quant à lui, a misé sur l'énergie que dépense ce garçon.

Hachichi a forgé sa connaissance par ses activités dans les gisements d'Illizi, notamment à Zarzaïtine et Stah. Des réservoirs qui étaient à l'agonie et qu'il fallait absolument réanimer et leur donner une seconde vie.

Hachichi sera secondé par Djamel Ould Ali qui occupera le poste stratégique de PED. Outre ses compétences, le nouveau responsable est connu surtout pour son intégrité et sa passion pour son métier. Il en a donné la preuve, jeudi, par l'annulation d'un contrat signé par son prédécesseur avec un groupe français qui faisait la pluie et le beau temps à Sonatrach.

On apprend ainsi que le contrat portant sur l'EOR (Enhanced Oil Recovery) pour la région de Hassi Messaoud a été annulé en considérant qu'il s'agit d'une scandaleuse arnaque de la part de la société française. Tous les cadres de Sonatrach, qui avaient auparavant dénoncé ce contrat, ont salué ce geste du nouveau PED.

Photo : DR

Amine Maâzouz, nouveau P-dg de Sonatrach.

A la direction générale de Sonatrach, on apprend que le P-dg est sur le point de prendre des décisions importantes en ce qui concerne la division Exploration. Depuis plusieurs années, cette activité est mise en veilleuse et ses cadres marginalisés. Des dizaines d'entre eux ont fini par jeter l'éponge et rejoindre des compagnies pétrolières étrangères.

Les mêmes sources affirment que dès que les nominations seront achevées à l'activité Amont, des décisions importantes toucheront l'Aval (industries pétrochimiques), le TRC (transport par canalisations) et le commercial. Ce dernier devra être revu de fond en comble, notamment en ce qui concerne son organisation et ses structures.

Certains holdings du groupe connaîtront également de profonds changements, avant de passer aux filiales. Une seule filiale a été touchée pour l'instant. Il s'agit de GCB (une entreprise de construction) dont le P-dg a été limogé pour une faute professionnelle grave. Certaines sources affirment que les P-dg de l'ENTP (Entreprise nationale des travaux aux puits) et l'ENGTP (les Grands travaux pétroliers) et surtout l'IAP (l'Institut du pétrole) sont dans le viseur des nouveaux décideurs de Sonatrach.

En somme, la semaine en cours connaîtra, enfin, les changements tant espérés par les personnels de Sonatrach. La réaction de ces derniers lors du limogeage du DRH en dit long sur la frustration qui régnait au sein du groupe pétrolier.

Mokhtar Benzaki

VINGTIÈME JOURNÉE DU PROCÈS KHALIFA

Des responsables d'entreprises acculent leurs tutelles

Des responsables d'entreprises publiques sont passés, hier, à la barre du tribunal criminel près la cour de Blida, pour faire endosser la responsabilité des placements effectués chez Khalifa Bank, à leurs tutelles respectives.

De notre envoyé spécial à Blida, Mehdi Mehenni

La vingtième journée du procès Khalifa s'est ouverte ce jeudi, avec le passage à la barre du tribunal criminel près la cour de Blida de l'ex-directeur régional de l'Entreprise de l'élevage avicole à Béjaïa, Yaïssi Djebbar. Ce dernier, qui reconnaissait devant le juge Antar Menouar avoir déposé 8 milliards de centimes chez Khalifa Bank, dit l'avoir fait sous la pression de sa direction générale.

Le témoin Yaïssi Djebbar est allé jusqu'à révéler qu'il risquait carrément des sanctions s'il n'avait pas procédé à ces placements. Aujourd'hui, il fait remarquer qu'il regrette de partager seul cette responsabilité, sa carrière ayant été totalement compromise après la faillite de Khalifa Bank en 2003. C'est aussi le cas de l'ex-président-directeur général d'Avicat (Avitaillement et Catering), Kettab Aïssa, qui affirme avoir placé plus de 22 milliards de centimes sous pression chez Khalifa Bank. Ce dernier dit avoir reçu des instructions écrites mais aussi verbales de sa tutelle, Holding Services, Chimie Pharmacie, pour diversifier les placements de l'entreprise qui, jusque-là, était uniquement domiciliée chez la Banque extérieure d'Algérie (BEA). Il ne manquera pas également de justifier ces dépôts par les taux d'intérêts particulièrement intéressants qu'offrait Khalifa Bank.

Les dizaines de milliards des OPGI

L'ex-P-dg de l'OPGI de Dar-El-Beïda, Maâmar Boumediene, a plutôt disculpé ses supérieurs pour les 116 milliards de centimes qu'il avait placés chez Khalifa Bank.

Devant le juge Antar Menouar qui lui rappelait les témoignages de certains fonctionnaires de l'Office, déclarant que des pressions avaient été exercées par un membre influent du conseil d'administration de la direction générale de l'OPGI, Maâmar Boumediene a nié. Il explique le placement de l'argent par le seul avantage qu'offraient les taux d'intérêts appliqués par Khalifa Bank. Il ajoute que les taux d'intérêts qu'offraient les banques publiques avaient été trop revus à la baisse, durant cette période, pour continuer à déposer de l'argent chez elles. Même version soutenue par l'ex-DG de l'OPGI de Chlef, Saïd Saâyoud, pour le dépôt de 80 milliards de centimes chez Khalifa Bank. Lui également a justifié son placement par le fait qu'aucune banque publique n'était en mesure de proposer les taux d'intérêts qu'offrait Khalifa Bank. Il a ainsi expliqué son geste par sa volonté de faire fructifier l'argent de l'Office avec les 11,75% de taux d'intérêts appliqués sur la très coquette somme de 80 milliards de centimes. Saïd Saâyoud n'a pas compromis sa tutelle.

M. M.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Mebarki reconnaît la «léthargie» de son secteur

Pour sa première sortie, après son retour à la formation professionnelle a l'issue du dernier remaniement ministériel et après avoir occupé le portefeuille de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohammed Mebarki a choisi la visite de 3 CFPA et de l'Institut national sis à Khemis Miliana.

A la tête de la délégation officielle, accompagné du wali, des autorités civiles et militaires et de quelques députés, le ministre s'est rendu d'abord à Bir Ould Khelifa, dans la daïra de Bordj Emir Khaled, où il a visité une structure qui avait le statut d'annexe avant de devenir centre.

A l'issue de l'exposé des données globales sur le secteur de la formation professionnelle, fait par le directeur du secteur, M. Benalia, le ministre ne s'est pas empêché de faire remarquer la «faiblesse du taux de fréquentation par les jeunes dans le secteur de la formation, un stagiaire pour 80 habitants est très faible eu égard à une population de près de 800 000 habitants d'une part, et la demande d'un développement en pleine croissance tant dans le domaine agricole qu'industriel d'autre part». A ce sujet, le ministre s'est interrogé : «Est-ce la qualité de la formation que nous offrons qui est en inadéquation avec les besoins réels et ne motive donc pas assez les jeunes ?»

A propos de motivations, le ministre dira : «Nous savons que ces motivations sont très différentes, pour certains, c'est le papier qui les intéressent.»

Il a reproché aussi aux responsables le manque d'actions de sensibilisation en direction des jeunes. Cette remarque, il la répétera aussi au CFPA Abdelhak-Benhamouda de Miliana et celui de Aïn Defla qu'il a visités aussi.

A Miliana, il a constaté que les travaux de réhabilitation accusent du retard. Il a reproché là aussi aux responsables du centre de ne pas avoir fait des propositions des projets qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'internat et la restauration pour les stagiaires qui fréquentent ce centre, difficilement accessible parce que situé sur les hauteurs ouest de la ville de Miliana, au pied du Zaccar. Ce qui a provoqué l'ire du ministre, c'est quand on lui a appris que les stagiaires sortent de l'établissement pour aller se restaurer en ville.

Les enseignants se sont plaints aussi de ce manque de possibilité de se restaurer sur place, certains étant présents de 8 h du matin à 16 h sans pouvoir se nourrir.

S'adressant aussi bien au directeur de la wilaya qu'aux responsables du centre, il dira «en principe, c'est à vous de manifester les insuffisances et de proposer des améliorations… pourquoi attendre que le ministre le fasse ?»

Le manque de propositions constaté concerne aussi des filières qui seraient adaptées aux attentes des jeunes et du marché de l'emploi. Ces carences ont fait dire au ministre «vous continuez à faire du bricolage».

Au niveau de l'Institut national de la formation professionnelle de Khemis Miliana, qu'il a visité, le membre du gouvernement a aussi constaté que dans le cadre du réaménagement de la structure, notamment l'éradication des ateliers en préfabriqué, une certaine priorité a été donnée au bâtiment administratif flambant neuf tandis que la réalisation de nouveaux ateliers, dans le cadre d'une opération à tiroirs, accuse du retard.

L'entreprise en charge des travaux a promis que le paquet sera mis pour que les ateliers, qui sont au stade de la finition, seront livrés très prochainement.

A la question d'un journaliste lors du point de presse qui demandait comment se fait-il qu'aujourd'hui trouver un soudeur, un plombier, un menuisier ou un maçon qualifiés, relève de la gageure bien que les CFPA existent depuis l'aube de l'Indépendance, le ministre a simplement répondu : «Nous, nous savons pourquoi mais ce qui est incertain c'est que nos stagiaires trouvent du travail 2 ou 3 mois après leur sortie.

A la question de savoir si le ministère avait mis en place une cellule de suivi postformation des stagiaires, le ministre dira : «Notre tâche, notre mission est de former des jeunes, de leur permettre d'acquérir un métier pour qu'ils puissent réussir leur insertion dans la vie active.»

Karim O.